



Manuel de l'utilisateur HOMEGAZ H30 Ref : 340296



Document à conserver sans limitation de durée

Révision : 20251216



Distribué par :





Introduction

Félicitations !

Vous avez choisi de faire installer un réservoir HOMEGAZ® H30 destiné à l'alimentation des appareils de votre camping-car.

⚠ Installation obligatoire par un professionnel qualifié

Le réservoir GPL HOMEGAZ® H30 et ses équipements associés ne doivent en aucun cas être installés, modifiés, démontés ou réparés par l'utilisateur. Toute intervention doit être réalisée exclusivement par un professionnel qualifié. Une installation non conforme peut entraîner des risques graves pour la sécurité et l'annulation de la garantie.

Le présent manuel couvre exclusivement l'ajout du réservoir GPL fixe HOMEGAZ® H30 et ne se substitue pas aux documents d'origine du véhicule.

📋 Déclaration de Conformité

Une fois l'installation effectuée, l'installateur doit remplir et vous remettre la Déclaration de Conformité (voir page 4). Conservez ce document avec les papiers du véhicule sans limitation de durée.

🔍 Contrôles périodiques obligatoires

Le réservoir doit être inspecté par un professionnel agréé :

- 36 mois après sa mise en service,
- puis tous les 48 mois.

À chaque inspection, le professionnel doit compléter le carnet de suivi (voir page 5).

Vérifiez que l'installateur a bien apposé les autocollants suivants :



2 autocollants collés sur le réservoir Homegaz®.

Ils comportent :

- le tableau des inspections périodiques (à remplir également dans le certificat de conformité)
- précisent l'importance de **Lire la notice**



CERTIFICAT DE CONFORMITÉ / Certificate of Conformity / Certificado de conformidad

Installation de réservoir(s) GPL rechargeable(s) Normes R67-01 et EN 1949	Installation of rechargeable LPG tank(s) Standards R67-01 and EN 194	Instalación de depósito(s) de GLP recargable(s) Normas R67-01 y EN 1949			
1. Déclaration de l'installateur / Installer declaration / Declaración del instalador					
Je soussigné(e) / I, the undersigned / Yo, el abajo firmante :					
Installateur(trice) professionnel(le) / Professional installer / Instalador profesional, certifie que / hereby certify that / certifico que :					
- l'installation a été réalisée conformément aux normes EN 1949 et R67-01 (the installation has been carried out in accordance with EN 1949 and R67-01 standards / la instalación se ha realizado conforme a las normas EN 1949 y R67-01) ; - un test d'étanchéité a été effectué avec succès (EN 14291) (a leak tightness test has been successfully performed / se ha realizado correctamente una prueba de estanqueidad) ; - le client a reçu les instructions d'utilisation et de sécurité (the customer has received the operating and safety instructions / el cliente ha recibido las instrucciones de uso y seguridad)					
2. Informations sur le véhicule / Vehicle information / Información del vehículo					
Genre / Type / Tipo – Marque / Brand / Marca					
Immatriculation / Registration number / Matrícula					
Propriétaire –Owner – Propietario					
3. Réservoir(s) installé(s) / Installed tank(s) / Depósito(s) instalado(s)					
Réservoir / Tank / Depósito	Réf. – Ref. – Ref.	N° Homologation R67-01	N° de série – Serial No. – N° de serie	Contenance (L) – Capacity (L) – Capacidad (L)	Date de fabrication – Manufacturing date – Fecha de fabricación
N°1					
N°2					
4. Contrôles effectués / Checks performed / Controles realizados (cocher les cases applicables – tick applicable boxes – marcar las casillas aplicables)					
Coupelle située à plus de 500 mm des ouvertures/aérations habitables. (Filling point located more than 500 mm from habitable openings / Boca de llenado situada a más de 500 mm de aberturas habitables)					☐
Réservoir fixé avec sangle homologuée (résistance 20G). (Tank secured with approved strap – 20G resistance / Depósito fijado con correa homologada – resistencia 20G)					☐
Flexibles R67 vissés, sans contrainte. (R67 hoses screwed, stress-free / Mangueras R67 atornilladas, sin tensión)					☐
Étanchéité testée (pression + solution moussante). (Leak test performed / Estanqueidad comprobada)					☐
Étiquette « Couper le gaz lors des remplissages et en roulant » près de la coupelle et de la trappe carburant. (Safety label near filling point and fuel flap / Etiqueta de seguridad cerca de la boca de llenado y de la tapa de combustible)					☐
Étiquette présente à côté de l'interrupteur si commande à distance. (Label next to the switch if remote control is installed / Etiqueta junto al interruptor si existe mando a distancia)					☐
Inverseur manuel installé si installation double. (Manual change-over valve installed for dual installation / Inversor manual instalado en instalación doble)					☐
Déclaration et manuel remis au client après la mise en main. (Declaration and manual handed over to the customer / Declaración y manual entregados al cliente)					☐
5. Finalisation / Completion / Finalización					
Date d'installation – Installation date – Fecha de instalación			____/____/20____		
Prochaine inspection – Next inspection – Próxima inspección			____/____/20____		
Cachet & signature installateur – Installer stamp & signature – Sello y firma del instalador			Signature du client – Customer signature – Firma del cliente		



Suivi des révisions périodiques

Réservoir GPL conforme R67 / EN 1949

Inspection visuelle, vérification du dispositif limiteur de remplissage et test d'étanchéité EN 14291 à réaliser tous les 48 mois maximum.

A remplir par l'installateur ou un professionnel qualifié après chaque révision.

Inspection n° 1 (36 mois après la mise en service)

- ☐ Inspection visuelle conforme
- ☐ Vérifications des accessoires de sécurité conforme
- ☐ Test d'étanchéité conforme
- ☐ Attestation d'inspection remise au client

Date :

Par (cachet + signature) :

Prochaine inspection : ____ / ____ / 20____

Inspection n° 2

- ☐ Inspection visuelle conforme
- ☐ Vérifications des accessoires de sécurité conforme
- ☐ Test d'étanchéité conforme
- ☐ Attestation d'inspection remise au client

Date :

Par (cachet + signature) :

Prochaine inspection : ____ / ____ / 20____

Inspection n° 3

- ☐ Inspection visuelle conforme
- ☐ Vérifications des accessoires de sécurité conforme
- ☐ Test d'étanchéité conforme
- ☐ Attestation d'inspection remise au client

Date :

Par (cachet + signature) :

Prochaine inspection : ____ / ____ / 20____

Inspection n° 4

- ☐ Inspection visuelle conforme
- ☐ Vérifications des accessoires de sécurité conforme
- ☐ Test d'étanchéité conforme
- ☐ Attestation d'inspection remise au client

Date :

Par (cachet + signature) :

Prochaine inspection : ____ / ____ / 20____

Inspection n° 5

- ☐ Inspection visuelle conforme
- ☐ Vérifications des accessoires de sécurité conforme
- ☐ Test d'étanchéité conforme
- ☐ Attestation d'inspection remise au client

Date :

Par (cachet + signature) :

Prochaine inspection : ____ / ____ / 20____



Consignes de Sécurité et réglementation

⚠ Les consignes suivantes concernent spécifiquement l'installation GPL alimentée par le réservoir HOMEGAZ® H30.

Consignes à suivre en cas de fuite seule :

- Arrêter tout appareil utilisant le GPL.
- Arrêter immédiatement le système GPL.
- Déconnecter le véhicule du réseau électrique.
- Ventiler pour évacuer les vapeurs lourdes.
- Supprimer toute source d'ignition et tout travail par point chaud.
- Ne manipuler ni interrupteur d'éclairage ni appareils électriques.
- Ne pas utiliser de téléphone ou GSM dans la zone dangereuse.
- Ne pas pénétrer dans le nuage de gaz et évacuer la zone
- Prévenir les services de secours et définir un périmètre de sécurité.

Consignes à suivre en cas de fuite avec flamme :

- N'éteindre le feu que si l'on peut stopper la fuite afin d'éviter de créer un mélange explosible.
- Alerter les services de lutte contre le feu et les services spécialisés.
- Arrêter tout appareil utilisant le GPL.
- Arrêter immédiatement le système GPL.
- Déconnecter le véhicule du réseau électrique.

Important :

- Ne pas obstruer les ventilations du coffre à bouteilles et veiller à leur maintien en état et à leur propreté.
- Toujours utiliser un détendeur conforme à la pression de service homologuée du véhicule. Ne pas utiliser le coffre à bouteilles pour entreposer du matériel.
- Le remplissage ne doit pas excéder 80% du volume total de votre réservoir GPL.
Soit environ 23-24L, le trajet de l'aiguille sur un tour complet de cadran indique bien 80 %. Le réservoir bloque automatiquement le remplissage lorsque vous avez atteint cette limite.
- Couper le gaz avant de rouler ET avant d'effectuer tout remplissage en station-service (gasoil, GPL, essence).

Réservoir GPL fixe – alimentation multiple :

L'installation HOMEGAZ® H30 est un réservoir GPL fixe. Il peut être **combiné**, selon la configuration du véhicule, à **un second réservoir GPL** et/ou à **une bouteille GPL standard** pour l'alimentation des appareils du véhicule.

L'alimentation simultanée par plusieurs sources de GPL est interdite.

⚠ **Inverseur obligatoire** : Lorsque plusieurs sources d'alimentation GPL sont présentes (réservoir(s) et/ou bouteille), un inverseur manuel est obligatoire. Cet inverseur doit permettre de n'alimenter **qu'une seule source de GPL à la fois**, et la position de sélection doit être clairement identifiable par l'utilisateur.

Pression de service – compatibilité européenne

L'installation HOMEGAZ® H30 est compatible avec les pressions de service homologuées pour les installations GPL de véhicules de loisirs en Europe, sous réserve de l'utilisation d'un détendeur conforme à la réglementation applicable au véhicule.

Le réservoir HOMEGAZ® H30 n'impose pas de pression de service. La pression d'alimentation des appareils est déterminée par le détendeur installé sur le véhicule.

⚠ Le détendeur utilisé doit être compatible avec la pression de service homologuée du véhicule et conforme aux exigences réglementaires en vigueur dans le pays d'immatriculation.

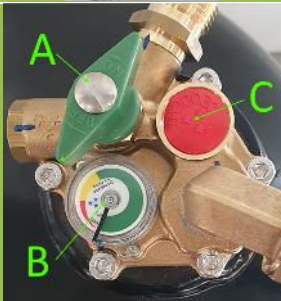
Exigences nationales et procédures d'homologation

Selon le pays d'immatriculation du véhicule et la configuration de l'installation GPL, des procédures d'homologation ou de réception supplémentaires (par exemple réception à titre isolé – RTI) peuvent être exigées.

Il appartient au propriétaire du véhicule et à l'installateur de se renseigner auprès des autorités locales compétentes afin de vérifier les exigences réglementaires applicables.

Fonctionnement de l'installation :

Descriptif des composants

	Orifice de remplissage GPL
	A : Vanne de service manuelle B : Jauge de remplissage C : Soupape de sécurité

⚠ Si le capuchon rouge de la soupape de sécurité (C) n'est plus en place, **NE PLUS UTILISER LE SYSTÈME. Ne pas effectuer de remplissage. Fermer immédiatement la vanne de service manuelle.** Se rendre sans délai chez un professionnel agréé pour contrôle et remise en conformité.

Le remplissage :

Lors du remplissage de votre HOMEGAZ il est **impératif d'éteindre tous vos appareils à gaz et de fermer La vanne de service manuelle (A).**

- Retirer le bouchon de l'orifice de remplissage
- Engager le pistolet dans l'orifice de remplissage en veillant à ce qu'il soit bien dans l'axe et non en biais.
- Verrouillez le pistolet à deux mains puis lâchez-le.
- Enfoncer le bouton de remplissage sur la pompe jusqu'à ce que le dispositif d'arrêt automatique coupe le remplissage. Ne tentez pas de remplir à nouveau le réservoir après l'arrêt automatique du remplissage.
- Le plein de GPL est fait, déverrouillez le pistolet de remplissage. (Il est normal, durant cette opération, d'entendre un bruit de détente du gaz contenu dans le pistolet et qu'il y ait un petit nuage).
- Remettre le bouchon sur l'orifice de remplissage.

⚠ **Ne jamais tenter de forcer le remplissage après l'arrêt automatique.**

Affichage de la jauge (B)	
	
Le réservoir est totalement VIDE. Le repère est pile entre le rouge et le vert.	Le réservoir est PLEIN. Le repère est dans le vert.

Les entretiens et contrôles périodiques :

Le système GPL nécessite une inspection extérieure accompagnée d'une vérification du dispositif limiteur de remplissage. Elle est à réaliser à intervalles ne dépassant pas les 36 mois pour la première inspection et ensuite tous les 48 mois.

A l'issue de cette inspection, l'installateur GPL (agréé par le fabricant) vous remettra un formulaire indiquant :

- Le résultat de l'inspection visuelle extérieure
- Le résultat de l'examen des accessoires de sécurité
- La notification de la prochaine inspection périodique (au plus tard J+ 36/48 mois)

⚠ Flexibles GPL

Les flexibles GPL associés au réservoir HOMEGAZ® H30 doivent être contrôlés régulièrement, **au minimum lors des inspections périodiques**, et remplacés immédiatement en cas de détérioration, durcissement, fissure ou fuite.

Les Accessoires et Options

Les accessoires et options listés ci-dessous ne sont pas fournis avec le réservoir HOMEGAZ® H30. Leur installation doit être réalisée par un professionnel qualifié.

340298	Kit d'adaptateurs Europe de recharge pour stations GPL	Les camping-caristes se rendant à l'étranger doivent avoir à disposition trois adaptateurs de type ACME, BAIONNETTE et EUROPEEN (Espagne) permettant de faire le plein dans toutes les stations. Ils sont fournis dans une housse.	
340300	Option Jauge déportée	La jauge vous indiquera le niveau de GPL restant à l'emplacement où vous aurez choisi de la faire installer.	
340219	Option faisceau Electrovanne Superecowatt avec jauge déportée	Ce système permet d'ouvrir et fermer le réservoir de GPL à distance via des boutons installés à l'endroit de votre choix facilement accessible. Une jauge déportée est incluse. Plus besoin d'ouvrir le casier. Le Superecowatt permet une consommation très faible d'électricité. Filtre haute pression inclus.	
330052	Le filtre haute pression anti-encrassement et ses cartouches filtrantes	Le filtre doit être monté avant le détendeur, il a pour fonction principale de filtrer le gaz et de protéger vos appareils de service.	



Garantie et service

Le réservoir GPL HOMEGAZ® H30 est garanti 2 ans contre tout défaut de fabrication, à compter de la date d'installation figurant sur le certificat de conformité.

Cette garantie couvre exclusivement le réservoir et ses équipements d'origine, à l'exclusion :

- des opérations d'installation,
- des réglages,
- de l'entretien périodique,
- des dommages résultant d'une installation non conforme, d'une modification ou d'une utilisation non conforme aux présentes instructions.

Toute intervention sous garantie doit être réalisée par un professionnel qualifié.

Pour toute question ou demande d'assistance, veuillez contacter votre revendeur ou le service client.

Recyclage et fin de vie

En fin de vie du véhicule ou du réservoir GPL HOMEGAZ® H30, celui-ci doit être déposé par un professionnel qualifié.

Le réservoir GPL ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers.

Il doit être orienté vers une filière de traitement ou de recyclage adaptée, conformément à la réglementation en vigueur dans le pays concerné.

Pour toute information complémentaire, rapprochez-vous de votre installateur ou de votre revendeur.



FR	Le manuel de l'utilisateur peut être consulté et téléchargé dans votre langue en scannant le QR code ci-contre.
EN	The user manual can be accessed and downloaded in your language by scanning the QR code opposite.
ES	El manual de usuario está disponible en formato digital en su idioma a través del código QR que se muestra al lado.
IT	Il manuale d'uso è disponibile in formato digitale nella vostra lingua tramite il codice QR qui a fianco.
DE	Die Bedienungsanleitung ist in Ihrer Sprache in digitaler Form über den nebenstehenden QR-Code verfügbar.
NL	De gebruikershandleiding is in uw taal digitaal beschikbaar via de QR-code hiernaast.

Fabriqué par :



BOREL INDUSTRIE
8 allée de Palestine - Côté Vercors
38610 GIERES (France)

Distribué par :



SUNROAD EQUIPMENT
ZA Caumont II - 20 rue Pierre de Fermat
11200 LEZIGNAN-CORBIERES (France)
Service client : +33 (0)4 68 44 15 06